

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars, le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean DEGUERRY

Date de convocation du Conseil Municipal :

**PRESENTS** : Mr DEGUERRY- Mr DUFOUR - Mme BERTRAND- Mr SOUNY- Mr BARBOSA- Mme GRANDCLEMENT- Mme MARRER - Mme TONDEREAU- Mme RAMEY- Mr JOURDE- Mme CHENOT- Mme GIRAUD-GUIGUES- Mr GUYENNOT - Mr ARDUINI- - Mr BAYRAM- Mr MASCIOTRA- Mr JANTON - - Mme FERRY - Mme GAUTHIER- Mr NOBLET

**POUVOIR** : Mlle VUAILLAT à Mr DUFOUR- Mme DELESQUES à Mr JANTON

**EXCUSE** : Mr INIGO

Mr JANTON est élu Secrétaire de Séance.

Après avoir demandé l'approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2017, Mr le Maire soumet au conseil le retrait de deux sujets supplémentaires à l'ordre du jour:

- Cession à titre gracieux des parcelles AD142, AD 143, AD 144 et AD 146 au département
- Renouvellement du bail avec TDF pour l'occupation de la parcelle B166

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

##### **1) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUIH) :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUIH) a été mis en œuvre, et à quelle étape de la procédure elle se situe. Il rappelle également qu'une réunion de préparation a été organisée le 21 février pour évoquer les orientations générales du Projet d'Aménagement de développement Durable du PLUIH. . Mr le Maire a expliqué les enjeux de ce projet intercommunal qu'il convient d'approuver au sein de chaque conseil municipal. Il énonce les motifs de cette élaboration et, conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, présente au conseil municipal les éléments propres à ouvrir le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné aux articles L.151-2 et L.151-5 du code de l'urbanisme

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

##### **2) Don de terrain à la commune**

Mr le Maire informe que Mr René Mulotti et Mme Monique Mulotti (succession de Elda Mulotti) souhaite faire une donation à la commune d'un terrain de 490m<sup>2</sup>, parcelle 299 rue du vieux château. Il a sondé le voisinage au préalable mais personne n'est intéressé. Il convient de délibérer pour accepter ce don. Les frais de notaire seront à la charge de la mairie.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **3) Bons d'achats offerts aux intervenants bénévoles pour leur participation aux actions d'accompagnement scolaire en 2016-2017**

Monsieur le Maire explique que la municipalité a mis en place un dispositif d'accompagnement scolaire pour l'année scolaire 2016-2017. Les intervenants ont réalisé un travail efficace et régulier tout au long de l'année scolaire. Aussi, il est proposé de valoriser leur engagement en leur offrant des bons d'achats à valoir dans les commerces locaux, par le biais du pôle du commerce.

Proposition : 500€ pour les bénévoles (4) et 250€ (4) pour les jeunes en service civique, complètement pris en charge par l'Etat

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **4) Adoption du décret n° 2017-85 du 26/01/2017**

Monsieur le Maire avise le conseil que le décret n° 2017-85 du 26/01/2017 présente une augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction de nos élus locaux. A compter du 1er janvier 2017, l'indice terminal brut 1015 est remplacé par l'indice brut 1022 et l'indice majoré 821 est remplacé par l'indice majoré 826. La délibération du mois de mai 20016 doit être modifiée en ce sens

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **5) Cession à titre gracieux des parcelles AD142, AD 143, AD 144 et AD 146 au département**

Monsieur le Maire expose au conseil que la commune de Montréal la Cluse est propriétaire des parcelles (15 375m<sup>2</sup>) sur lesquelles est implanté le collège Théodore Rosset. Le département souhaite régulariser la situation domaniale de ces parcelles conformément à la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative au transfert de propriété des biens immobiliers des établissements publics locaux d'enseignement à leur collectivité de rattachement. Il convient d'autoriser Mr le Maire à signer l'acte authentique de cession à titre gratuit.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **6) Renouvellement du bail avec TDF pour l'occupation de la parcelle B166**

Monsieur le Maire rappelle qu'aux termes d'un bail signé le 6 juin 1997, la mairie a consenti un bail de 20 ans à TDF afin d'implanter un site radioélectrique pour y exercer des activités de communication électroniques. Le lieu d'implantation est la parcelle B166 en forêt de Montréal. Le bail arrive à échéance le 5 juin 2017 . le dernier loyer annuel payé par TDF s'est élevé à 477.78€ ; TDF propose un nouveau bail de 12 ans avec un loyer de 500€ annuels.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## **FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **7) Tarifs municipaux**

Monsieur DUFOUR informe que l'EVS organise des manifestations pour la journée des droits de la femme . Une participation sera sollicitée néanmoins mais il convient de créer des tarifs spécifiques : 4€ pour la visite de Brou et 10€ pour le repas musical

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **8) Subventions aux associations exercice 2017**

Mr JOURDE détaille le travail effectué par la commission « vie associative » sur les nombreuses demandes des associations montréalaises et extérieures. Une proposition d'attribution est faite.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **9) Subvention exceptionnelle**

Mr JOURDE souligne qu'une subvention exceptionnelle de 300€ a été allouée restos du cœur en décembre 2016. Mais elle n'a pas été payée sur l'exercice 2016 et le trésor public souhaite que cette décision soit confirmée sur l'exercice 2017 par une nouvelle délibération.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45

**Le Maire**

**Jean DEGUERRY**